



CALENDRIER DES RESERVATIONS ET ANNULATIONS 2025-2026 Zone A Péri et Extra scolaire 3-11 ans Labenne

Exclusivement sur votre Portail Citoyen

<https://portail.berger-levrault.fr/MairieLabenne40530/accueil>



MERCREDIS

Période	Réservation/Annulations ouvertes
du 03/09/25 au 15/10/25	du Me 06/08/25 à 20h au Me 08/10/25 à 13h
du 05/11/25 au 07/01/25	du Me 08/10/25 à 20h au Me 17/12/25 à 13h
du 14/01/26 au 04/02/26	du Me 17/12/25 à 20h au Me 28/01/26 à 13h
du 25/02/26 au 01/04/26	du Me 28/01/26 à 20h au Me 25/03/26 à 13h
du 22/04/26 au 01/07/26	du Me 25/03/26 à 20h au Me 24/06/26 à 13h



VACANCES SCOLAIRES

Vacances	Période	Réservations/Annulations ouvertes
Toussaint	du 20/10/25 au 31/10/25	du Me 27/08/25 à 20h au Me 08/10/25 à 13h
Noël	Fermeture annuelle	
Hiver	du 09/02/26 au 20/02/26	du Me 08/10/25 à 20h au Me 28/01/26 à 13h
Printemps	du 07/04/26 au 17/04/26	du Me 18/02/26 à 20h au Me 25/03/26 à 13h
été	du 06/07/26 au 17/07/26	du Me 22/04/26 à 20h au Me 24/06/26 à 13h
	du 20/07/26 au 31/07/26	du Me 22/04/26 à 20h au Me 08/07/26 à 13h
	du 03/08/26 au 07/08/26	du Me 22/04/26 à 20h au Me 22/07/26 à 13h
Fermeture annuelle du 10/08/26 au 31/08/26		



DELAI A RESPECTER POUR RESERVER OU SIGNALER UNE ABSENCE

- . **Mercredis** : jusqu'au mercredi précédent avant 13h dans la limite des places disponibles
délai allongé pour le 07/01/26 en raison de la fermeture de Noël
- . **Vacances scolaires** : jusqu'à 12 jours avant chaque 1er jour des vacances avant 13h
dans la limite des places disponibles
- . **Périscolaire matin et soir** : jusqu'à la veille 23h59



Toute demande sur votre portail citoyen est suivie d'un mail de validation ou de refus

Passé le délai logiciel toute réservation sera facturée

Seul le Périscolaire matin et soir pourra être annulé passé le délai logiciel avec un justificatif médical transmis dans le mois en cours (rdv, ordonnances, certificats...)